



## Bureau des radiocommunications (BR)

Circulaire administrative  
**CACE/1196**

Le 29 juin 2026

**Aux Administrations des États Membres de l'UIT, aux Membres du Secteur des radiocommunications, aux Associés de l'UIT-R et aux établissements universitaires participant aux travaux de l'UIT qui prennent part aux travaux de la Commission d'études 6 des radiocommunications**

Objet:           **Commission d'études 6 des radiocommunications (Service de radiodiffusion)**  
                  –           **Approbation d'une Question UIT-R révisée**

Dans la Circulaire administrative [CACE/1183](#) en date du 23 avril 2026, un projet de Question UIT-R révisée a été soumis pour approbation par correspondance conformément à la Résolution UIT-R 1-9 (§ A2.5.2.3).

Les conditions régissant cette procédure ont été satisfaites le 23 juin 2026.

Le texte de la Question approuvée est joint pour votre information dans l'Annexe de la présente Lettre et sera publié par l'UIT.

Mario Maniewicz  
Directeur

**Annexe: 1**

## Annexe

### QUESTION UIT-R 147-1/6

#### Optimisation de l'utilisation de l'énergie pour les systèmes de radiodiffusion

(2022-2026)

L'Assemblée des radiocommunications de l'UIT,

*considérant*

- a) qu'il est important d'optimiser la consommation d'énergie et d'utiliser efficacement l'énergie à tous les stades de la radiodiffusion;
- b) que l'UIT-R permet d'échanger des informations techniques sur l'évolution des méthodes et technologies nouvelles propres à optimiser l'utilisation de l'énergie dans les systèmes de radiodiffusion;
- c) que les nombreuses technologies de radiodiffusion qui voient le jour peuvent accroître la nécessité d'optimiser l'utilisation de l'énergie;
- d) qu'il est important de mener des études sur la consommation d'énergie et d'adopter des méthodes pour optimiser l'utilisation de l'énergie;
- e) que les radiodiffuseurs veulent maintenir un niveau de qualité élevé concernant la création de contenus et donner satisfaction aux utilisateurs finals,

*reconnaissant*

- a) qu'il a été décidé, dans la Résolution UIT-R 60-3, que lorsqu'elles élaborent de nouveaux manuels, rapports ou Recommandations UIT-R ou révisent des Recommandations ou rapports existants, les commissions d'études de l'UIT-R doivent tenir compte, selon qu'il convient, de la consommation d'énergie et des bonnes pratiques en matière d'économies d'énergie;
- b) qu'il est noté, dans la Résolution UIT-R 70 «Principes applicables au développement futur de la radiodiffusion», que le passage aux systèmes, aux technologies et aux applications de radiodiffusion futurs pourrait permettre de réaliser des économies d'énergie;
- c) que les travaux menés au titre de la Question UIT-R 147-0/6 concernant l'analyse des aspects techniques de la consommation d'énergie et de l'optimisation de l'utilisation de l'énergie peuvent fournir des éléments d'appréciation;
- d) que la norme ISO/CEI 23001-11 «Technologies de l'information – Technologies des systèmes MPEG – Partie 11: Consommation des supports écoénergétiques» indique des métadonnées concernant le décodage, l'encodage, la présentation et la sélection des supports,

*décide de mettre à l'étude les Questions suivantes*

- 1 Quelles sont les incidences *directes* des technologies et fonctionnalités utilisées pour la radiodiffusion sur l'optimisation de l'utilisation de l'énergie?
- 2 Quelles sont les incidences *indirectes* du recours à des services externes comme l'informatique en nuage pour la radiodiffusion sur l'optimisation de l'utilisation de l'énergie globale?

3 Quels paramètres et quelles méthodes convient-il d'utiliser pour quantifier les incidences directes et indirectes sur l'optimisation de l'utilisation de l'énergie et pour en rendre compte?

4 Comment optimiser la consommation d'énergie d'une chaîne de radiodiffusion et de ses composants individuels?

*décide en outre*

1 qu'il peut être souhaitable de coopérer avec d'autres organismes pour élaborer des formes, des normes et des pratiques d'exploitation ayant une consommation d'énergie optimisée;

2 que les résultats de ces études devraient être inclus dans une ou plusieurs Recommandations ou un ou plusieurs Rapports;

3 que ces études devraient être achevées d'ici à 2031.

Catégorie: S2

---